



Villages Anciens—Villages d'Avenir

Mars 2020

Editorial du président

Sommaire :

Page 1

- Editorial du président

Page 2

- Programme des stages
- Mission Bern
- Permanence de l'architecte des bâtiments de France

Page 3

- La fosse de Coulmier-le-Sec

Page 4 et 5

- Qui gagna dans le choc de l'acier contre la pierre ?

Page 6 et 7

- Restauration des peintures murales de l'église de Savoisy

Page 8 et 9

- Quel avenir pour nos biefs et plans d'eau

Page 9

- L'éolien : soyons vigilants

Page 10

- Notre action pour la formation des jeunes
- Le CA de Villages Anciens - Villages d'Avenir

Rédacteurs :

Isabelle Bouzoud
Bernard Bonnevie
Henri Chardin
Yves Simon

maquette :

Jean-Marie Lagadec

Chers amis adhérents,

L'année 2019 m'a permis de prendre le relais d'Yves Simon comme Président de l'association sans difficulté particulière grâce à son aide. En outre, Yves Simon reste toujours très actif dans tous nos domaines d'activité. Comme par le passé, le Conseil d'Administration se réunit tous les 3 mois environ. C'est l'occasion pour moi d'animer une équipe motivée.

Il nous a paru nécessaire d'introduire en 2020 de nouveaux stages. Nous envisageons aussi d'alterner sur deux ans certains stages classiques et bien rodés pour lesquels les inscriptions peuvent faire défaut certaines années

Le succès rencontré auprès des professeurs des écoles, pour sensibiliser au patrimoine les très jeunes enfants du primaire, nous a conduits à nous intéresser aussi à la filière d'apprentissage en lycée professionnel. 2020 devrait nous amener à une première expérience dans ce domaine de formation.

Nous avons aussi été sollicités pour établir un guide architectural ciblé sur le secteur du Parc National avec le concours des CAUE de la Haute-Marne et de la Côte d'Or. Ce guide s'il voit le jour sera fortement inspiré du livre « Restaurer, aménager, bâtir » que notre association a réalisé en 2006.

La construction quelque peu anarchique de parcs éoliens dans des zones de moindre résistance nous préoccupe. Nous avons malheureusement l'occasion de voir l'impact direct de ces installations sur nos paysages du nord de la Côte d'Or. Dans ce domaine, chacun, en fonction de sa sensibilité, peut aider les associations locales de défense du patrimoine et des paysages emblématiques de Haute Bourgogne en émettant un avis lors des enquêtes publiques accessibles par internet ou en mairie.

Malgré des améliorations, notre principal problème reste la diffusion des informations. Nous avons des difficultés à nous différencier sur facebook. L'af-

fiche diffusée chez les commerçants et en affichage public ainsi que les annonces dans la presse locale restent nos moyens classiques de communication. Le stand tenu lors de la fête de l'automne à Leuglay nous a permis cette année d'avoir de nouveaux contacts notamment avec des Dijonnais. Les adhérents que vous êtes peuvent aussi contribuer à faire connaître l'association et ses activités.

Nous sommes toujours sensibles à vos suggestions et commentaires lors de nos rencontres, que ce soit à l'occasion de l'assemblée annuelle, des visites thématiques ou sur le site internet et facebook.

Bien amicalement

Bernard Bonnevie,
Président, pour le Conseil d'Administration *

* Vous trouverez la composition du Conseil d'Administration en page 10 de ce bulletin.

Villages Anciens - Villages d'Avenir

Adresse postale : 3, Rue de l'Eglise - 21520 - Montigny sur Aube / tél.: 06 84 60 78 38
Courriel : villages-davenir@club-internet.fr Site : www.villagesanciens-villagesdavenir.com

Programme de nos stages 2020



1. Jointoiement de façade, les 16 et 17 mai, à Larrey : Animateur Simon Laporte, artisan spécialisé.

2. Badigeon à la chaux, les 20 et 21 juin, à Vaugis : Animateur Simon Laporte.

3. Pavage d'une allée les 8 et 9 août à Baigneux les Juifs (Ermitage Val de Seine) : Animateur Bernard Maingard, entrepreneur,

diplômé en architecture.

Ce stage a pour but la réalisation d'un pavage devant la chapelle.

4. Isolation en béton de chanvre, les 22 et 23 août à Noiron sur Seine, Animateur Bernard Maingard.

5. Restauration d'un mur en pierre sèche, les 5 et 6 septembre à Baigneux les Juifs (Ermitage Val de Seine) : Animateur Bernard

Maingard.

6. Plantation d'une haie, les 24 et 25 octobre à Nan sous Thil, animateur Thomas Diesny

Pour tous renseignements, et, inscription : consulter le site de l'Association, ou, contacter :

Jean-Marie Lagadec par tel : 06 07 06 68 01, ou email :

jm-mf.lagadec@laposte.net

Mission Bern

La mission de Stéphane Bern a été lancée en 2017. Les jeux ont rapporté 25 millions d'euros. Stéphane Bern et la Fondation du Patrimoine ont mobilisé 10 millions d'euros de dons, mécénats et parrainages.

En l'espace de deux ans, 3.500 sites lui ont été signalés ; 350 ont été sélectionnés ; 130 sont en travaux.

En Côte d'Or et territoires voisins ont été retenus :

- Le château de Maulnes (Yonne)
- Le château de Rochefort à Asnières en Montagne (travaux de restauration en cours dans les communs) (Côte d'Or)
- Le moulin de Bar sur Seine (Aube)

- L'église de Busserotte et Montenaille (Côte d'Or)

- Le château de Vaux à Fouchères (Aube).

La troisième édition de la mission a été lancée en septembre 2019. C'est le moment de postuler.

Yves Simon

Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France

Virginie Broutin, Architecte des Bâtiments de France en charge du nord de la Côte d'Or, tient régulièrement une permanence en la mairie de Chatillon sur Seine : les 27 mars, 24 avril, 29 mai, 26 juin, 24 juillet...

Toute personne du Châtillonnais intéressée doit prendre préalablement rendez-vous auprès de Madame Lecêtre à la mairie de Châtillon sur Seine, au 03 80 91 50 50.

Mme Broutin peut être remplacée par Madame Roger, technicienne.

De même Madame Broutin tiendra des permanences à Montbard.

Villages anciens - Villages d'Avenir

Adresse postale : 3, Rue de l'Eglise - 21520 - Montigny sur Aube / tél.: 06 84 60 78 38

Courriel : villages-davenir@club-internet.fr Site : www.villagesanciens-villagesdavenir.com

La Fosse de Coulmier-le-Sec

un ensemble étrange, mais fort intéressant

A Coulmier-le-Sec vous prenez la route de Chemin d'Aisey, puis sur la droite après un gros arbre, une piste récemment aménagée ;



200 m plus loin, dans un bosquet, vous découvrez une fosse d'environ 10m de diamètre et 4m50 de profondeur. Son parement est en pierres taillées, surmonté d'un encorbellement (actuellement démonté) de claveaux joliment taillés. Un bel escalier descend jusqu'au fond où l'eau affleure.

A quelques mètres de là se trouve un puits, sans eau, dont la margelle est surmontée d'un joli édifice en pierres de taille.



Aux abords de ce bosquet vous découvrez trois beaux enclos à moutons, qui comportent chacun une superbe cabane de berger, en pierre, couverte en laves et munie d'une cheminée.

Quel était donc l'usage de cet ensemble ?



Dans ces terres superficielles sur roche karstique, à chaque labour la charrue remontait des cailloux ; la culture était difficile et le rendement faible.

Les villages manquaient d'eau (Coulmier-le-Sec, Fontaines les Sèches, Ampilly le Sec...); les prairies grasses n'existaient pas ; le mouton, peu exigeant, était le bienvenu, d'où l'utilité de ces enclos.

Mais pourquoi une fosse avec un peu d'eau et un puits que les actuels habitants de Coulmier ont toujours connu à sec ? Selon une rumeur persistante ce puits aurait été une glacière. Mais à quoi servait la fosse ? A capter de l'eau ? Elle est située sur une sorte de méplat dans un terrain en pente ; s'agirait-il d'un impluvium ? la ressource en eau paraît faible.

Devant cet énigme la maire de Coulmier-le-Sec Madame Annie Joubert se posait des questions, tout en considérant l'intérêt qu'il y avait à préserver ce site original et d'un intérêt patrimonial certain. Elle en demanda l'inscription à l'inventaire des monuments historiques.

L'actuelle maire, Chantal Coulange et son adjointe Dominique Fontaine ont poursuivi la démarche. Madame Françoise Vignier, historienne, ancienne conservatrice des Archives de Côte d'Or, s'est lancée dans des recherches : il s'avère qu'au début du XIXème siècle les habitantes du village demandaient l'aménagement d'un lieu où elles pourraient faire leur lessive. La commune décida d'aménager cet endroit où l'eau devait

sourdre. Le site fut donc aménagé vers 1830 par un entrepreneur de Chemin d'Aisey ; on en trouve la trace dans un rapport de Mr Edme Verniquet, arpenteur royal. Des pierres à lessive furent disposées aux abords de la fosse dans laquelle les femmes pouvaient puiser l'eau.

Maintenant, la commune s'est lancée dans la restauration du site. Elle en a confié l'étude et la maîtrise d'œuvre à l'architecte du patrimoine Dominique Jouffroy, lui-même déjà en amont fort intrigué par ce site étrange; les travaux vont être réalisés, pour leur plus grande partie, par l'entreprise RADP. Le financement, environ 200 000€, est assuré à 50% essentiellement par la DRAC ; la commune a sollicité aussi la Fondation du Patrimoine ; celle-ci définit son financement au prorata du montant des souscriptions des particuliers.

Pour donner un petit coup de pouce à ce projet (déductible des impôts à 60%) s'adresser à la Fondation du patrimoine, 88 rue Jean Jacques Rousseau, 21000 Dijon. Tel : 0380657993 ; courriel : « bfcddijon@fondation-patrimoine.org » ; préciser *projet Fosse de Coulmier-le-Sec*.

Yves Simon

Qui gagna dans le choc de l'acier contre la pierre ?

Nous nous sommes retrouvés le 2 novembre dernier à une quinzaine de personnes à Saussy (#15 km au nord de Dijon), accueillis par M André Béal, Président de l'Association pour la sauvegarde et l'aménagement de la Tour de Saussy (ASATS).

Visiteurs du jour sortant par la porte de la tour



Cette tour, haute de 25 m, fait partie d'un ensemble très élaboré construit dans les années 1870 en vue d'amener l'eau au château des



Charmes situé à 600 m de distance, mais surtout 25 m plus haut en altitude.

A Saussy, comme dans le Chatillonnais, l'eau est une denrée très rare et précieuse. Au 19^{ème} siècle, la municipalité avait construit un réservoir chargé de stocker l'eau d'une source captée en contrebas du village au pied de la falaise proche. La présence de ce réservoir en pierre permettait d'avoir un débit constant même les jours de forte consommation comme ceux de la lessive hebdomadaire faite dans le lavoir construit à proximité.

Tout changea à l'arrivée d'un riche entrepreneur lyonnais séduit par les possibilités de chasse dans la région qui décida d'y construire un château en son point culminant.

Afin de profiter du confort moderne, il convenait que l'eau, même chaude, y soit

disponible. C'est ce besoin qui conduisit à la création de tout un système audacieusement conçu et construit :

- Captage des sources situées en aval de celle du lavoir. Ces eaux étaient stockées dans un petit barrage alimentant une sorte de noria qui devait permettre à l'eau de remonter dans le réservoir municipal.

- Construction d'une tour en pierre sur le sommet de la falaise, munie en son sommet d'un réservoir d'acier surmonté d'une éolienne. L'éolienne actionnait un système complexe de tiges et d'engrenages permettant de pomper l'eau depuis le réservoir de pierre vers le réservoir d'acier.

- Une canalisation reliait le réservoir d'acier au château pour alimenter :

- L'eau froide domestique en direct, et,

- Une petite pièce d'eau située face au château

- Un réservoir en acier situé au-dessus d'un four alimenté au bois est destiné à fournir l'eau chaude. Ce réservoir est situé dans un commun à une centaine de mètres du château.

.../...



L'intérieur de la tour

Villages anciens – Villages d'Avenir

Adresse postale : 3, Rue de l'Eglise - 21520 - Montigny sur Aube / tél.: 06 84 60 78 38

Courriel : villages-davenir@club-internet.fr Site : www.villagesanciens-villagesdavenir.com

Qui gagna dans le choc de l’acier contre la pierre ? (suite et fin)

Malheureusement, outre le fait que cela coûta fort cher, cela ne fonctionna jamais aussi bien que prévu. La technique complexe n’était pas assez au point. Et surtout, elle ne tenait pas assez compte de l’environnement :

Tour de bel aspect mais pas construite pour durer. Le pan de pierres de surface éboulé depuis peu laisse à nu un remplissage de pierres insuffisant pour en assurer la stabilité à long terme.

Construction de la noria si sous-dimensionnée qu’il a fallu la démolir en raison des risques d’éboulement.

Canalisations pas assez enterrées pour résister aux froids hivers locaux.

Nombreuses ruptures de charge pour l’eau qui généraient un rendement inversement proportionnel aux volumes perdus par les fuites.

Tout cela fit que cette installation fut abandonnée et que seul survécut le réservoir initial en pierre que la municipalité de Saussy, dans sa sagesse, préféra conserver tel quel.

Quelle conclusion tirer de cette visite ? Le pot de pierre a finalement gagné contre le pot d’acier !

Quelle leçon tirer de cette visite ? On a tout à gagner à tenir compte de l’environnement tel qu’il est réellement.

Cela fait beaucoup penser à ce qui est en train de se passer avec nos éoliennes actuelles.

On dépense beaucoup pour un rendement dérisoire dans une région où elles tournent moins de 25% du temps.

Leur durée de vie prévisible est sans commune mesure avec leur durée d’utilisation : socles en béton qui resteront jusqu’à la fin des temps, pales en matériaux composites qu’on ne sait pas recycler.

Elles produisent une électricité qu’on ne sait

pas stocker convenablement et sans synchronisation possible avec les périodes de consommation.

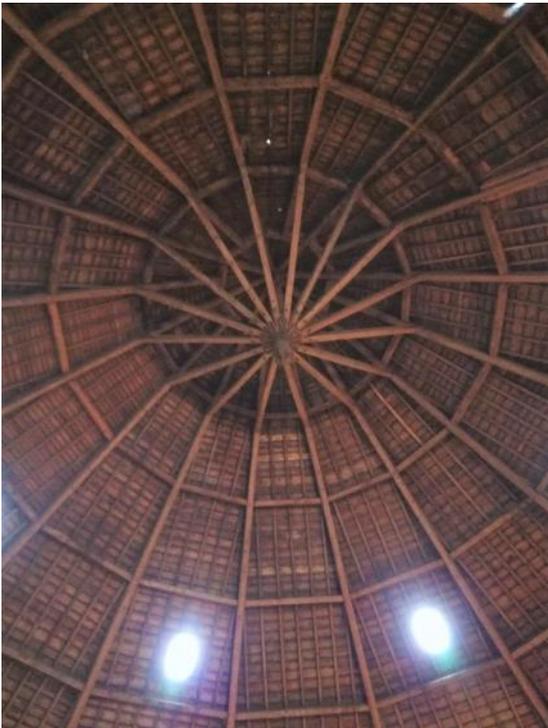
Il y a néanmoins une énorme différence entre ces 2 cas : le système de la tour de Saussy a été construit aux frais de son instigateur, Monsieur Bredin, alors que les éoliennes actuelles sont financées par les taxes sur l’électricité payées par les consommateurs qui ne bénéficient eux que des inconvénients visuels et sonores des éoliennes.

La visite s’est poursuivie sur le site du château, désormais démolé, et sur l’ancien manège équestre. C’est un bâtiment très extraordinaire de 30 m de diamètre et de 25 m de haut, sans aucun pilier de soutien. La charpente tout en bois, en forme de parapluie est un vrai hommage aux capacités humaines de calcul.

Nous tenons à remercier Monsieur Béal pour le temps passé à nous faire partager sa passion.

Vous pouvez l’aider en adhérant à l’association qui a été créée pour soutenir ce projet via le lien suivant : [\(http://asats.e-monsite.com/\)](http://asats.e-monsite.com/)

Henri Chardiny



La charpente « parapluie »
du manège

Villages anciens – Villages d’Avenir

Adresse postale : 3, Rue de l’Eglise - 21520 - Montigny sur Aube / tél. : 06 84 60 78 38
Courriel : villages-davenir@club-internet.fr Site : www.villagesanciens-villagesdavenir.com

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN DE SAVOISY

L'église Saint Martin

L'église Saint Martin de Savoisy a été bâtie dans la seconde moitié du XV^{ème} siècle par Nicolas Rolin, Chancelier du Duc de Bourgogne.

Elle a subi des transformations au cours des siècles (ajout puis reconstruction de la nef, badigeon sur les murs, sacristie) et les peintures murales dans le chœur datant du XV^{ème} ou XVI^{ème} siècle ont été redécouvertes fortuitement en 1904.

Ces peintures représentent les croix de consécration, et, cas unique en Bourgogne, ces croix sont surmontées de figures des Apôtres. Dans l'angle nord-est du chœur, se trouvent également deux panneaux représentant chacun un ange et le blason des Rolin.

L'association Vivre à

Savoisy a engagé depuis plusieurs années, en concertation avec la DRAC, un chantier de restauration de ces peintures, afin de les protéger et les mettre en valeur. En effet, au siècle dernier le bas des murs a été couvert de ciment, générant des remontées d'humidité qui affectent l'enduit ancien.

Nous avons demandé à Jean-Rémi Brigand, conservateur-restaurateur installé à Moutiers Saint Jean, de mener ce chantier.

Les différentes étapes de la restauration

Avant toute intervention sur les peintures, la DRAC a demandé de réaliser une **étude stratigraphique**, pour analyser l'état des différentes couches entre la pierre et la peinture. Il a fallu ensuite réaliser une saignée et **poser un solin** de chaux aérienne pour isoler l'enduit peint du soubassement en ciment qui provoque des remontées d'humidité et fragilise l'enduit.

Pour la restauration proprement dite des peintures murales, nous avons pris contact avec l'association REMPART, afin d'organiser un chantier de bénévoles.

Une première phase de **restauration** des 10 peintures représentant les apôtres sur les croix de consécration a eu lieu pendant 3 semaines en juillet 2018,

avec Jean-Rémi Brigand et Marie-Paule Dubois, conservateurs-restaurateurs et 5 jeunes bénévoles très motivés.

Le travail a consisté à :
- faire des relevés de chacune des peintures
- consolider l'enduit ancien, en injectant tous les jours de petites doses d'adhésif puis de coulis avec une seringue

- dégager l'enduit posé il y a 50 ans autour des peintures, très délicatement à l'aide de scalpels
- dépoussiérer les peintures avec des pinces
- supprimer les enduits récents en plâtre comblant les lacunes, et combler les lacunes avec un enduit de chaux aérienne
- repiquer les usures à l'aquarelle

En juillet 2019, l'entreprise RADP a **dégradé les soubassements** en ciment, afin d'éviter les remontées d'humidité dans les murs. Pendant au moins une année, les pierres resteront apparentes jusqu'à ce que les murs soient secs.

Puis, Jean-Rémi Brigand a poursuivi les travaux de **restauration** pendant 2 semaines avec une équipe de 4 jeunes bénévoles enthousiastes et passionnés de patrimoine : 2 françaises, 1 polonaise et 1 polonais.

.../... suite page 7



Villages anciens - Villages d'Avenir

Adresse postale : 3, Rue de l'Eglise - 21520 - Montigny sur Aube / tél.: 06 84 60 78 38
Courriel : villages-d'avenir@club-internet.fr Site : www.villagesanciens-villagesdavenir.com

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN DE SAVOISY (Suite et fin)

Les travaux ont porté sur les 2 panneaux peints dans l'angle du chœur, pour enlever le badigeon posé par endroits au siècle dernier, nettoyer les éléments peints, combler les lacunes et rendre ainsi plus lisibles les 2 anges et les blasons des Rolin.

Les peintures des dix autres apôtres ont aussi fait l'objet d'un nettoyage, permettant de mieux distinguer les détails des mains et des pieds, les plis des vêtements ou le visage, les croix de consécration, et aussi de comblement de lacunes en "tratteggio". Le résultat est spectaculaire.

Dans l'angle du chœur, a été appliqué autour des

peintures un badigeon de la couleur de l'enduit d'origine du XVème siècle, préfigurant l'aspect que retrouvera le chœur une fois les travaux terminés.

Les prochaines phases prévues consistent à poser un enduit à la chaux aérienne sur le bas des murs, puis à appliquer un badigeon pour unifier la couleur des différents enduits dans tout le chœur.

Nous sommes heureux de pouvoir ainsi contribuer à la sauvegarde de notre église et espérons que tous les paroissiens et habitants de la région en redécouvrent la beauté.

Rempart est une association nationale qui, de

puis 50 ans, accompagne des associations locales dans leur projet de restauration du patrimoine, par des chantiers avec des bénévoles ou des volontaires en service civique : une centaine de chantiers avec 3 à 4000 bénévoles par an ! www.rempart.com

Rempart est un appui précieux pour une petite association comme la nôtre :

- Notre projet était présenté sur le site national de Rempart et dans leurs brochures, permettant aux volontaires de découvrir le projet

et de proposer leur candidature.

- La Délégation Bourgogne, qui est venue avec la DRAC avant et pendant le chantier, a sélectionné les jeunes bénévoles susceptibles de venir à Savoisy. La restauration des peintures murales de l'église de Savoisy nécessitant de la délicatesse, Rempart nous a proposé des étudiants en histoire de l'art ou restauration du patrimoine.

- Rempart a préparé les dossiers de demandes de subvention auprès de la DRAC, la Région, et d'autres services régionaux.

- En contrepartie, Rempart prélève un % sur les subventions obtenues.

Notre association s'est chargée de l'organisation du chantier avec le conservateur-restaurateur, de l'hébergement des bénévoles et de l'animation des temps de loisirs, de la location des échafaudages nécessaires aux travaux, de la coordination avec la commune, propriétaire de l'église, et la paroisse.

Quant aux bénévoles, ils trouvent là l'occasion de participer à la restauration du patrimoine, de se former avec des professionnels, de découvrir une région, de passer de bons moments en groupe.

Isabelle Bouzoud

Saint Jude
Avant-Après



Villages anciens – Villages d'Avenir

Adresse postale : 3, Rue de l'Eglise - 21520 - Montigny sur Aube / tél.: 06 84 60 78 38

Courriel : villages-davenir@club-internet.fr Site : www.villagesanciens-villagesdavenir.com

Quel avenir pour nos biefs et plans d’eau ?

Nous avons assisté ces étés derniers au spectacle désolant de poissons morts dans les biefs à sec et à celui de la destruction, sans ménagement, d’ouvrages anciens. Pour quelle raison, ces dégâts ?

Le syndicat Sequana, qui a pris en main toute notre tête de bassin de la Seine, y réalise des travaux fort utiles (mise en place de banquettes végétalisées, entretien de la ripisylve, réfection d’émissaires mal calibrés etc..). Par contre la destruction des ouvrages a souvent des conséquences dommageables : disparition de lieux de survie des poissons à l’étiage, de la faune d’eaux stagnantes, de la rémanence d’humidité dans les prairies de vallées au printemps, de régulation

en période de crue, détérioration de patrimoines bâtis, paysagers, historiques que constituent les biefs et moulins. Nous comprenons bien que le syndicat Sequana, qui met en œuvre les directives de l’agence de l’eau Seine-Normandie, exige des propriétaires d’ouvrages qu’ils les maintiennent (ou remettent) en état de fonctionnement, ou bien qu’ils les détruisent. Cependant, là où le bât blesse c’est que l’agence ne donne aucune aide financière à la restauration d’ouvrages alors qu’elle en finance la destruction.

Comment une telle politique a-elle été conçue ? L’Europe, par une directive parue en 2000, prescrivait aux Etats-Membres de revenir à une bonne qualité de l’eau des rivières ; en

France le ministère de l’écologie faisait voter en 2006 la loi sur l’eau et les milieux aquatiques, introduisant le concept de continuité écologique et allant ainsi beaucoup plus loin que la directive européenne ; l’agence Seine-Normandie ensuite est allée elle-même beaucoup plus loin encore en introduisant ce système de répartition de subventions très « idéologique ».

Les associations de propriétaires de moulins, ARPOCH sur le bassin de la haute Seine, et Hydrauxois sur celui de l’Armançon, très dynamiques et très compétentes dans le domaine de la gestion des rivières et plans d’eau, s’insurgent régulièrement contre l’application beaucoup trop rigide des directives de la loi sur l’eau et en demandent des assouplissements.

Bien que cette problématique ne soit pas notre préoccupation première, nous intervenons lorsque nous apprenons l’existence de projets aux conséquences très dommageables sur les patrimoines paysager, bâti, historique que constituent les biefs et autres plans d’eau.

.../... suite page 9

(revendication déjà portée par l’ARPOCH et Hydrauxois)



Rochefort sur Beuvron

Villages anciens – Villages d’Avenir

Adresse postale : 3, Rue de l’Eglise - 21520 - Montigny sur Aube / tél.: 06 84 60 78 38

Courriel : villages-davenir@club-internet.fr Site : www.villagesanciens-villagesdavenir.com

Quel avenir pour nos biefs et plans d’eau ? (Suite et fin)

Ainsi, nous sommes intervenus en 2019 à l’enquête publique relative au projet d’aménagement du plan d’eau de Rochefort sur Brevon projet destiné à améliorer la qualité de l’eau. Ce projet, consistant en l’abaissement du niveau du plan d’eau et en le rétrécissement de 50% de sa surface est, selon nous, une atteinte au site paysagé exceptionnel que représente ce village historique, bâti autour de son plan d’eau. Nous avons dénoncé aussi l’absence de justification écologique : une barrière rocheuse, barrant la rivière, empêche de

réaliser la « continuité écologique » : l’eutrophisation de l’eau n’est pas due, selon nous, au volume trop important du stockage d’eau (la réduction de celui-ci n’en fera pas baisser la température), mais à des pollutions ménagères et agricoles en amont, vis-à-vis desquelles le projet ne prévoit aucune action. Hélas, malgré les interventions de l’ARPOCH, de nous-mêmes et d’habitants, le préfet a accepté le projet.

Lors d’une réunion du syndicat nous avons exprimé au président et à la directrice le mécontente-

ment grandissant des habitants et des associations face aux destructions d’ouvrages.

Fin 2019, à la faveur du renouvellement de contrat entre l’agence de l’eau et le syndicat Sequana, nous avons demandé à M. Sauvadet, président de l’agence, d’inverser le système de subvention aux travaux sur les barrages. Il nous a promis de revoir cette question avec son comité de bassin.

A suivre...

Yves Simon

L’Eolien : soyons vigilants

Les éoliennes poussent comme des champignons en Bourgogne, surtout en Côte d’Or et dans l’Yonne ; nos voisins de Haute Marne sont aussi très impactés. En Côte d’or, depuis les premières éoliennes, 15 projets ont été refusés par le préfet, mais 29 ont été acceptés ou sont en instruction ; certains sont en contentieux. Les promoteurs ont en outre un certain nombre de projets dans leurs cartons, qui ne sont pas comptabilisés, voire pas encore dévoilés.

Dès 2008, lors du premier projet à Saint Seine l’Abbaye, nous attirions l’attention sur l’intrusion dans nos

paysages de ces machines hors de proportions en regard de la nature et des constructions humaines. A Saint Seine les éoliennes n’avaient une hauteur « que » de 125 m ; constatant que dans notre région peu ventée la production d’électricité ne répondait pas à leurs attentes, les promoteurs vont chercher le vent de plus en plus haut : ils édifient maintenant des machines de 180, 200 et jusqu’à 242 m !

Ci-dessous les futurs projets en Nord Côte d’Or et Tonnerrois, dont nous avons connaissance :
En Nord Côte d’Or : Aisy sous Thil-Lacour d’Arcenay/
St Maurice sur Vingeanne/

Laignes/Bisse la Pierre/
Poinçon lès Larrey/Cérilly-
Ste Colombe sur Seine/
Minot /Eringes / Fontaines
les sèches-Savoisy /
Verdonnet-Jully.

En Tonnerrois : Ravières/
Aisy-Cry-Nuits sur
Armançon/ Santigny/
Annoux/Dissangis/ Pouilly
sur Serein-Ste Vertu.

Défenseur du patrimoine bâti et paysager, notre association s’efforce d’intervenir dans les cas les plus flagrants, mais il importe que les citoyens expriment leur avis, si possible pendant la gestation du projet mais au moins au moment de l’enquête publique.

Yves Simon

Villages anciens – Villages d’Avenir

Adresse postale : 3, Rue de l’Eglise - 21520 - Montigny sur Aube / tél.: 06 84 60 78 38

Courriel : villages-davenir@club-internet.fr Site : www.villagesanciens-villagesdavenir.com

Notre action pour la formation des jeunes

Lycée des Marcs d’Or
à Dijon



Il est important dans notre démarche de sensibiliser les très jeunes et les jeunes au patrimoine bâti et à son intégration dans les paysages. Quand nous

sommes à la recherche d'un artisan il n'est pas facile de trouver celui qui



Ecole de Vilaines en Duesmois, assemblage en pierre

répondra au mieux à la demande quant à l'utilisation des matériaux tels que la pierre, la chaux, les isolants innovants. Le but étant d'apporter des éléments de confort indispensables tout en assurant une restauration de qualité.

Lors de la tenue de notre stand à la fête de l'automne à Leuglay, nous avons eu la visite du directeur d'enseignement du Lycée des Marcs d'Or de Dijon. Le Lycée professionnel des Marcs d'Or forme des jeunes aux métiers du bâtiment et aux métiers d'art tels que la taille de la pierre, l'ébénisterie, la construction en bois etc. L'attrait des jeunes pour ces métiers n'est pas toujours au rendez-vous, peut-être est-ce par manque de connaissance des débouchés professionnels. Un échange fructueux nous a permis par la suite de rencontrer le proviseur, de visiter l'établissement et d'envisager un partenariat pour 2020. Notre association peut aider à faire connaître les beaux métiers du bâtiment, et à faire découvrir ce qui

caractérise notre architecture locale et de donner l'envie de l'entretenir, de l'embellir et d'en faire son métier. Nous proposons d'accompagner une classe de Bac Professionnel dont la formation s'intitule «intervention sur le patrimoine bâti», avec par exemple une visite de village et des rencontres sur le terrain avec des artisans en restauration.

Nous pourrions aussi intégrer quelques jeunes élèves intéressés dans nos stages pratiques en immersion avec nos adhérents qui ont toujours envie d'apprendre.

Pour les plus jeunes des classes primaires, comme les années précédentes, nous nous engageons avec des professeurs des écoles à la réalisation de travaux pratiques comme la lecture d'éléments architecturaux caractéristiques de nos villages et la réalisation par exemple d'un assemblage en pierre ou tout autre exercice ludique adapté.

Bernard Bonnevie

Le Conseil d'Administration de Villages Anciens - Villages d'Avenir

Bernard Bonnevie (Président), Yves Simon (président d'honneur) ; Jean-Marie Lagadec (Vice président en charge des stages) ;

Bernard Niel (trésorier); Henri Chardiny (secrétaire), Membres : Daniel Bourgeois, Fabienne Chaptinel, Dominique Languereau,

Gérard Pascard, Jean-François Simon. Membre d'honneur : Jean-Paul Daubard ;

Villages anciens - Villages d'Avenir

Adresse postale : 3, Rue de l'Eglise - 21520 - Montigny sur Aube / tél.: 06 84 60 78 38
Courriel : villages-davenir@club-internet.fr Site : www.villagesanciens-villagesdavenir.com